

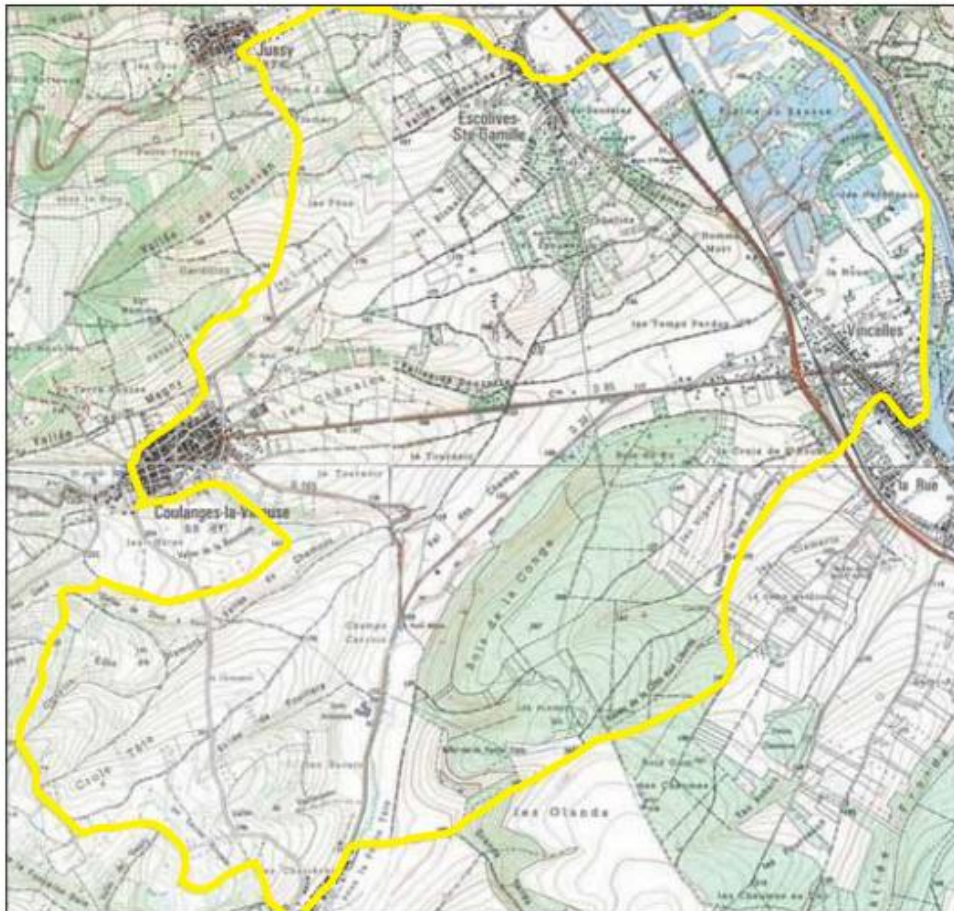
Communauté de Communes



Sentiers de randonnée du Pays Coulangeois

Circuit N° 37 dit "des Ceriselles"

Au départ de **Coulanges-la-Vineuse** - Face à la Maison du Pays Coulangeois
18,3 km - 5 h 00



Cartes IGN 1 : 25 000
n° 2621 E, 2721 O, 2620 E, 2720 O
© IGN-Paris 1996, 2000, 1990, 1998
Autorisation n° 5203-036

Le parcours n° 37 dit "des Ceriselles"

• Au panneau de départ, tourner le dos à la **Maison du Coulangeois** et descendre les promenades ceinturant le village, tourner à gauche sur la route d'Escolives. Prendre le 1^{er} chemin qui descend à gauche avant de remonter au milieu des vignes.

À la **cabane de vigneron**, tourner à droite pour suivre le chemin principal, entre **vignes** et **cerisiers** ; à la jonction avec une portion bitumée, prendre à gauche sur quelques mètres avant de prendre le 1^{er} chemin descendant à droite (profiter au passage du **panorama** sur la vallée de l'Yonne et le cirque d'Irancy) au milieu de grandes cultures. Au fond du vallon, entamer la remontée, toujours entre vignes, friches et vergers. À l'intersection suivante, continuer tout droit sur le même chemin, désormais bitumé, pour arriver en vue des coteaux et de la vallée de **Jussy**.

Longer alors les vignes et les cerisaies pour parvenir au village par la rue des Fossés. Continuer tout droit pour sortir de Jussy par la route d'Auxerre, avant de prendre la première à droite et de monter au milieu des cerisaies. Continuer ainsi sur le même chemin, dépasser un sentier partant sur la droite, longer des **pommiers** sur la droite avant de passer sous un magnifique noyer. Continuer entre vergers, friches et champs céréaliers avant de rejoindre la route .

Tourner à droite pour entrer dans **Escolives**, descendre la rue principale jusqu'à la place. Prendre la rue du Beau (direction Vincelles/Zone Artisanale) et la descendre jusqu'au carrefour avec la RN6. Traverser celle-ci pour prendre en face le chemin du Saulce bordé de tilleuls, traverser la voie ferrée et longer les premiers étangs.

Arrivé devant l'entrée d'un **château**, prendre la route à droite, et après le virage à droite continuer quelques dizaines de mètres avant de prendre à votre gauche un minuscule sentier entre 2 clôtures ; en longeant étangs et zones humides, il vous mènera au chemin de halage le long du **canal du Nivernais**, en face de Bailly. Tourner alors à droite et suivre ce chemin en dépassant l'écluse, le camping puis en traversant la route de Vincelottes.

• Vous arrivez bientôt à **Vincelles** devant l'Auberge de la Marine, prendre à droite la rue de l'Abreuvoir puis encore à droite la rue principale. Passer devant l'église et prendre la première à gauche (rue de Clamart). Traverser la voie ferrée puis la RN6, et prendre tout droit un chemin bitumé en direction du fond du vallon et des pins.

Continuer sur ce chemin bitumé qui mène au Bois de Conge : laisser les 2 chemins à droite et monter dans les sous-bois. À la sortie du bois, continuer à droite et rester sur le chemin principal qui rentre dans le bois jusqu'à atteindre un plateau : descendre alors tout droit avant de traverser un petit bois ; à sa sortie, continuer la descente sur le chemin à droite en direction du Val de Mercy. Marcher jusqu'au bitume, tourner à gauche pour entrer dans le village et avant l'église monter à droite la rue des Vergers. Suivre le balisage et tourner à gauche pour remonter le sentier passant le long du **château**. Monter entre prés et friches jusqu'à l'arrivée dans les cerisaies. Au carrefour, prendre à gauche pour monter au milieu des cerisiers en direction des pins ; à l'intersection suivante, prendre à droite et suivre les sinuosités du chemin jusqu'à la jonction avec la fin d'un chemin bitumé. Continuer tout droit, en ignorant ensuite le chemin à gauche, au milieu des cerisaies entrecoupées de céréales. Prendre à droite à l'intersection suivante (vue sur Coulanges) et suivre le chemin entre vignes et cerisiers, en ignorant les chemins partant à droite. À la patte d'oie prendre le 2^{ème} chemin à droite qui reste et marcher à flanc de coteau vers Coulanges. Dans un virage à gauche, descendre tout droit puis laisser au bout de 100 m le chemin à droite et descendre tout droit. Passer devant le lavoir et remonter à gauche, entre friches et cerisiers. Au poteau marquant l'intersection suivante, prendre à droite le long des grandes cultures et des cerisaies et tout droit (laisser le chemin à gauche) pour descendre en face le long de vergers, de champs et de friches. Traverser la route et continuer sur le même chemin puis tourner à droite pour descendre vers des pins et, dans le creux du val, remonter dans la même direction. On chemine ensuite au fond d'un vallon, tourner à droite jusqu'aux promenades puis à gauche pour rejoindre la Maison du Coulangeois.